

COLLECTION « RÉUSSIR SA VAE »

RÉUSSIR SA VAE : DEEJE

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Le guide complet du candidat :
référentiel 2018 et référentiel renouvelé,
15 situations analysées, 100 questions du jury

DOSSIER DE FAISABILITÉ · DOSSIER DE VALIDATION · JURY

ÉDITION 2027

Éditions Réussite VAE

Sommaire

Avant de commencer	5
PARTIE 1 — COMPRENDRE LA VAE DEEJE	9
1. La VAE en 2027 : principes, étapes et acteurs.....	10
2. Quel référentiel s'applique à vous ?	16
PARTIE 2 — COMPRENDRE LE DEEJE ET SON RÉFÉRENTIEL	19
3. Le métier d'éducateur de jeunes enfants	20
4. L'ancien référentiel (2018) : les quatre domaines de compétences	23
5. Le référentiel rénové (2025) : les quatre blocs de compétences.....	29
6. Les repères professionnels indispensables	33
PARTIE 3 — LE DOSSIER DE FAISABILITÉ	37
7. Réussir son dossier de faisabilité (ex-Livret 1)	38
PARTIE 4 — LE DOSSIER DE VALIDATION	45
8. Le dossier de validation : rôle, contenu et choix des situations.....	46
9. Analyser une situation : la méthode.....	51
10. Quinze situations professionnelles analysées.....	57
11. Les trente erreurs qui fragilisent un dossier	88
PARTIE 5 — RÉUSSIR DEVANT LE JURY	91
12. L'entretien avec le jury	92
13. Cent questions possibles du jury.....	98
14. Neuf questions déstabilisantes et comment y répondre	109
PARTIE 6 — APRÈS LE JURY	113
15. La décision du jury et la suite	114
16. Outils pratiques et check-lists	117
Sources et références	122

Les 15 situations

1. Familiariser un enfant et sa mère à l'accueil collectif	58
2. Observer un enfant qui s'isole du groupe	60
3. Réaménager l'espace de jeu de la section des grands	62
4. Accueillir un enfant présentant un trouble du neurodéveloppement.....	64
5. Construire une réponse commune avec des parents en désaccord.....	66
6. Conduire une action de prévention sur les écrans avec les familles.....	68
7. Animer un groupe de travail sur les transmissions	70
8. Accompagner la prise de poste d'une nouvelle collègue.....	72
9. Agir face à une inquiétude pour un enfant	74
10. Construire une passerelle entre la crèche et l'école maternelle.....	76
11. Développer un projet d'éveil culturel avec la médiathèque	78
12. Réagir à un geste inadapté d'une collègue.....	80
13. Contribuer à la réécriture du projet d'établissement	82
14. Accompagner un groupe d'enfants lors d'un temps collectif difficile	84
15. Soutenir une famille en situation de précarité	86

Avant de commencer

À qui s'adresse ce guide

Vous travaillez auprès de jeunes enfants et de leurs familles : en crèche, en multi-accueil, en micro-crèche, en relais petite enfance, en lieu d'accueil enfants-parents, en service de protection de l'enfance, en pouponnière, en service hospitalier de pédiatrie, en centre de loisirs maternel ou dans une association. Vous êtes auxiliaire de puériculture, titulaire d'un CAP Accompagnant éducatif petite enfance, animatrice, assistante maternelle, faisant fonction d'éducateur de jeunes enfants, ou vous exercez déjà des responsabilités éducatives sans le diplôme qui les reconnaît.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie du **Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)** à partir de cette expérience, sans retour en formation. Ce guide vous accompagne de la première question jusqu'au résultat du jury.

Ce qu'il faut savoir avant tout en 2027

Deux réformes se superposent, et beaucoup de documents qui circulent ne tiennent compte ni de l'une ni de l'autre.

- **La VAE a été réformée.** La loi du 21 décembre 2022 et ses textes d'application ont créé un service public de la VAE, le portail **France VAE** (vae.gouv.fr), supprimé la durée minimale d'expérience et renommé les étapes du parcours.
- **Le DEEJE a été rénové.** Un nouveau référentiel, organisé en quatre blocs de compétences, est entré en vigueur pour la formation le 1er septembre 2026. Pour la VAE, l'instruction interministérielle du 16 mars 2026 prévoit que les jurys évaluent les candidats sur l'**ancien référentiel jusqu'en août 2027**, et que le **premier jury fondé sur le nouveau référentiel** se réunira **à partir de septembre 2027**.

Conséquence directe pour vous. Selon la date de votre jury, votre dossier sera lu avec l'ancien référentiel (quatre domaines de compétences, arrêté du 22 août 2018) ou avec le nouveau (quatre blocs, fiche RNCP41745). Ce livre présente les deux. Le chapitre 2 vous aide à savoir lequel vous concerne. Ne commencez pas à écrire avant d'avoir posé la question à l'organisme qui suit votre dossier.

Comment ce livre est construit

Si vous...	Commencez par
découvrez la VAE	Parties 1 et 2, dans l'ordre
préparez votre dossier de faisabilité	Partie 3, puis Partie 2
avez obtenu la recevabilité	Partie 4, en entier
êtes convoqué devant le jury	Partie 5 et les check-lists
avez reçu une validation partielle	Chapitre 15

Chaque chapitre distingue deux types d'informations :

- les **règles officielles**, toujours accompagnées de leur source ;
- les **conseils de méthode de l'auteur**, qui vous aident à réussir mais ne sont pas des obligations réglementaires. Ils sont signalés comme tels.

Les situations professionnelles présentées dans ce livre sont des exemples pédagogiques. Elles montrent une manière de raisonner et un niveau d'analyse. Utilisez uniquement des expériences que vous avez réellement vécues. Un dossier recopié ou présenté de manière frauduleuse peut entraîner le refus ou le retrait de la certification (Code du travail, article R6412-7), et le jury vous interrogera sur chaque détail de votre dossier.

Les mots de la VAE

Terme	Ce qu'il désigne
Dossier de faisabilité	Première étape : vous présentez votre parcours pour obtenir la recevabilité. Ancienne appellation : « Livret 1 »

CHAPITRE 1

La VAE en 2027 : principes, étapes et acteurs

Ce que la VAE permet réellement d'obtenir

La VAE permet d'obtenir tout ou partie d'une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à partir de l'expérience. Le DEEJE obtenu par la VAE est le même diplôme que celui obtenu par la formation : il ouvre les mêmes droits et confère le même grade de licence.

La VAE ne délivre pas un « diplôme au rabais » : elle demande de démontrer les mêmes compétences que celles exigées à l'issue de la formation. La différence porte sur la manière de les démontrer : vous ne passez pas les épreuves de la formation, vous présentez votre expérience et vous l'analysez.

Qui peut s'engager

Depuis la réforme, il n'existe plus de durée minimale d'expérience pour engager une VAE. La démarche est ouverte à toute personne qui justifie d'activités **en rapport direct avec le diplôme** : activités salariées ou non salariées, bénévolat, volontariat, mais aussi périodes de formation en milieu professionnel. Aucune condition d'âge ni de niveau d'études n'est exigée.

Attention au contresens. L'absence de durée minimale ne signifie pas qu'une courte expérience suffit. Le DEEJE est un diplôme de niveau 6. Pour démontrer les compétences d'un éducateur de jeunes enfants, il faut une expérience suffisamment riche : avoir conçu et conduit une action éducative, travaillé avec les familles, au sein d'une équipe et avec des partenaires. La bonne question n'est pas « combien d'années ? », mais « mon expérience couvre-t-elle le référentiel ? ».

Pourquoi choisir la VAE pour le DEEJE

- Vous exercez déjà une grande partie des missions d'un EJE et vous voulez que cette expérience soit reconnue.
- Vous ne pouvez pas suivre trois années de formation, ou vous ne le souhaitez pas.
- Vous visez un poste qui exige le diplôme : éducateur de jeunes enfants, continuité de direction, direction de certains établissements d'accueil du jeune enfant selon leur taille, référent technique.
- Vous voulez évoluer vers d'autres fonctions de la petite enfance ou du travail social.

La VAE n'est pas toujours la voie la plus rapide. Si votre expérience ne couvre pas une partie importante du référentiel, une formation (éventuellement allégée) ou un parcours mixte, combinant VAE et formation, peut être plus réaliste.

Validation totale, validation partielle

À l'issue de l'entretien, le jury peut décider :

- une **validation totale** : vous obtenez le diplôme ;
- une **validation partielle** : certaines parties du référentiel sont validées, d'autres non ; le jury formule alors des préconisations pour compléter votre parcours ;
- une **absence de validation**.

Dans l'ancien référentiel, la validation partielle porte sur les **domaines de compétences** ; dans le référentiel rénové, elle porte sur les **blocs de compétences**. La décision vous est notifiée dans les quinze jours qui suivent l'évaluation par le jury (Code du travail, article R6412-7).

Les étapes du parcours

Étape	Ce qui se passe	Qui décide
1. Information, orientation	Inscription sur France VAE, premier échange avec un architecte accompagnateur de parcours	Vous

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT · 123 PAGES DANS LA VERSION COMPLÈTE

Vous avez aimé ces pages ? Choisissez votre formule.

Réussir sa VAE : DEEJE – Éducateur de jeunes enfants. Paiement sécurisé, PDF envoyé par e-mail juste après l'achat.

LE PLUS COMPLET

Guide DEEJE + guide de l'oral

Livret 1, Livret 2, jury, puis la préparation de l'entretien

24,90 € au lieu de 29,80 € séparément



Guide DEEJE seul

Livret 1, Livret 2 et jury, bloc par bloc

14,90 €



Relecture de votre Livret 2

Corrections et conseils sur votre dossier

dès 49 €



Touchez une formule pour l'ouvrir sur reussirmavae.fr · Toutes les formules : reussirmavae.fr/vae-par-diplome